



Association pour le Développement
de l'Enseignement de l'Allemand en France

Vincent Muller
1 rue d'Oisenans
39140 Ruffey-sur-Seille
Tel : 06 87 42 73 88
Email : vincesenf@yahoo.fr

Objet : Besoins en allemand en Franche-Comté

Ruffey, le 26/01/2016

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réforme du collège, le rectorat de Besançon s'apprête à arrêter une nouvelle carte des langues qui mettrait à mal l'enseignement de l'allemand dans l'académie.

Les sections bilangues, en offrant la possibilité aux élèves d'apprendre l'allemand dès la classe de sixième, ont eu un effet très positif sur l'enseignement de l'allemand en termes d'effectifs élèves et de qualité de l'apprentissage (l'allemand LV1 ayant quasiment disparu dans l'académie). Ces sections sont appréciées des familles, très demandeuses de cette option dans la plupart des collèges et offrent un niveau en allemand bien supérieur aux LV2 classiques.

Or, la réforme du collège prévoyait leur disparition. Face aux multiples réactions suite à cette mesure, les rectorats ont réagi de façon très différenciée. Si 100 % des bilangues sont maintenues à Paris, tel n'est pas le cas dans l'académie de Besançon où 47 % d'entre elles sont vouées à disparaître. Dans les projets rectoraux tombés le 22 janvier dernier, l'arc frontalier avec la Suisse se trouverait presque totalement dépourvu de bilangues, tout comme le pays de Montbéliard ainsi que des villes telles que Lons-le-Saunier, Arbois, Salins, Gray, Luxeuil... À titre de comparaison, l'académie de Dijon conservera 103 sections sur 136 alors qu'à Besançon il n'en restera que 52 sur 99. Nous perdrons des centaines d'élèves germanistes et de futurs candidats sur le marché du travail.

Un tel projet ne correspond aux intérêts économiques de la France et de la région, qui déplore déjà un manque de main d'œuvre germanophone dans différentes branches d'activités. Certaines entreprises ou certains secteurs comme le tourisme regrettent régulièrement le manque de personnes maîtrisant la langue de notre 1^{er} partenaire économique et voisin. L'enseignement de l'allemand aurait besoin tout au contraire d'être développé et de bénéficier d'une politique volontariste, car l'allemand peut être un vrai atout sur un CV.

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez attirer rapidement l'attention de Monsieur le Recteur sur les enjeux non négligeables que recouvre l'enseignement de l'allemand en lui écrivant par courrier ou par mail : ce.rectorat@ac-besancon.fr Dans ce cadre, le 1er février 2016 est une échéance importante, car c'est la date à laquelle il doit proposer un deuxième projet de carte des langues, le premier ayant été refusé à l'unanimité par les représentants des personnels. J'apprécierais aussi de savoir quels sont vos besoins en allemand, vos difficultés, vos constats ou témoignages et vos contacts avec l'économie allemande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Vincent Muller
Président régional de l'ADEAF